

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)
---	----------------	---	-------------------------------	--	--	--

Le niveau d'accès peut être réduit de façon temporaire ou permanente pour diverses raisons (p. ex. l'insécurité, la sécurité publique, les restrictions gouvernementales, les phénomènes météorologiques, les catastrophes naturelles ou des raisons politiques)

A	Bénéficiaires					
Veux						
A1	Accès complet	Les bénéficiaires peuvent se visiter librement les uns les autres et peuvent se rassembler sans limites de nombre	Le personnel peut accéder librement aux bénéficiaires, visiter des ménages, organiser des réunions de groupe, etc.	Le personnel peut accéder librement aux bénéficiaires, visiter des ménages, organiser des réunions de groupe, etc.	Le personnel peut accéder librement aux bénéficiaires, visiter des ménages, organiser des réunions de groupe, etc.	Peut accéder aux bénéficiaires, visiter des ménages, organiser des réunions de groupe, etc. en coordination avec le partenaire de mise en œuvre
A2	Accès partiel	Les bénéficiaires peuvent se visiter les uns les autres ou se rassembler à l'intérieur de certaines limites (veuillez préciser)	Le personnel peut accéder aux bénéficiaires, avec certaines restrictions (p. ex. permis exigé par le gouvernement, accès uniquement durant certaines saisons, ou lorsque la sécurité le permet, ou avec d'autres restrictions)	Le personnel peut accéder aux bénéficiaires, avec certaines restrictions (veuillez préciser les restrictions)	Le personnel peut accéder aux bénéficiaires, avec certaines restrictions (veuillez préciser les restrictions)	Le personnel peut accéder aux bénéficiaires, avec certaines restrictions (veuillez préciser les restrictions)
A3	Accès à distance uniquement	La communication entre les bénéficiaires se fait uniquement par téléphone/médias sociaux/courrier/radio/etc.	Accès uniquement par téléphone ou d'autres moyens de communication à distance (Veuillez indiquer la meilleure méthode pour rejoindre les bénéficiaires : p. ex. appels en ligne, appels téléphoniques, lettres, radio, etc.)	Accès uniquement par téléphone ou d'autres moyens de communication à distance (Veuillez indiquer la meilleure méthode pour rejoindre les bénéficiaires : p. ex. appels en ligne, appels téléphoniques, lettres, radio, etc.)	Accès uniquement par téléphone ou d'autres moyens de communication à distance (Veuillez indiquer la meilleure méthode pour rejoindre les bénéficiaires : p. ex. appels en ligne, appels téléphoniques, lettres, radio, etc.)	Accès uniquement par téléphone ou d'autres moyens de communication à distance (Veuillez indiquer la meilleure méthode pour rejoindre les bénéficiaires : p. ex. appels en ligne, appels téléphoniques, lettres, radio, etc.)
A4	Aucun accès	Aucune communication n'est possible	Aucun accès n'est possible pendant une période limitée ou de façon permanente, veuillez spécifier	Aucun accès n'est possible pendant une période limitée ou de façon permanente, veuillez spécifier	Aucun accès n'est possible pendant une période limitée ou de façon permanente, veuillez spécifier	Aucun accès n'est possible pendant une période limitée ou de façon permanente, veuillez spécifier
B	La collectivité en générale et ses membres (autres que les bénéficiaires)					
B1	Accès complet	Les bénéficiaires peuvent visiter librement les autres membres de la communauté et se rassembler sans limites de nombre	Le personnel des partenaires locaux peut accéder librement aux collectivités ciblées, organiser des rassemblements, etc.	Le personnel local des partenaires de mise en œuvre peut accéder librement aux collectivités ciblées, organiser des rassemblements, etc.	Le personnel expatrié peut accéder librement aux collectivités ciblées sans restriction	Le personnel d'inspection international peut accéder librement à des collectivités ciblées, accompagné par le personnel de partenaire de mise en œuvre
B2	Accès partiel	Les bénéficiaires peuvent visiter d'autres membres de la collectivité à l'intérieur de certaines limites VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel peut accéder aux membres de la collectivité, avec certaines restrictions (p. ex. permis exigé par le gouvernement, accès uniquement durant certaines saisons, ou lorsque la sécurité le permet, ou avec d'autres restrictions). VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel peut accéder aux membres de la collectivité, avec certaines restrictions VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel peut accéder aux membres de la collectivité, avec certaines restrictions VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel peut accéder aux membres de la collectivité, avec certaines restrictions VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)
B3	Accès à distance uniquement	La communication entre les membres des collectivités se fait uniquement par téléphone/médias sociaux/courrier/radio/etc.	Accès uniquement par téléphone ou d'autres moyens de communication à distance (Veuillez indiquer la meilleure méthode pour rejoindre les membres de la collectivité, p. ex. appels en ligne, appels téléphoniques, lettres, radio, etc.)	Accès uniquement par téléphone ou autres moyens à distance (Veuillez indiquer la meilleure méthode pour rejoindre les membres de la collectivité, p. ex. appels en ligne, appels téléphoniques, lettres, radio, etc.)	Accès uniquement via le personnel local	Accès uniquement via le personnel du partenaire local
B4	Aucun accès	Aucune communication n'est possible VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Aucun accès n'est possible pendant une période limitée ou de façon permanente. VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Aucun accès n'est possible pendant une période limitée ou de façon permanente VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Aucun accès n'est possible pendant une période limitée ou de façon permanente. VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Aucun accès n'est possible pendant une période limitée ou de façon permanente.
C Gouvernement local, leaders et faiseurs d'opinions						
C1	Accès complet	Les bénéficiaires et d'autres membres de la collectivité peuvent accéder librement aux leaders locaux et aux autorités responsables	Le personnel du partenaire local peut accéder librement aux leaders locaux et aux autorités responsables	Le personnel local du projet peut accéder librement aux leaders locaux et aux autorités responsables	Le personnel expatrié du projet peut accéder librement aux leaders locaux et aux autorités responsables	Les visiteurs étrangers peuvent accéder librement aux leaders locaux s'ils sont accompagnés par le personnel du partenaire de mise en œuvre
C2	Accès partiel	Les bénéficiaires peuvent accéder aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement avec certaines restrictions seulement (p. ex. doivent demander une audience, etc.)	Le personnel du partenaire local peut accéder aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement avec certaines restrictions seulement (p. ex. doivent demander une audience, etc.) VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel local du projet peut accéder aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement avec certaines restrictions seulement (p. ex. doivent demander une audience, etc.) VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel expatrié du projet peut accéder aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement avec certaines restrictions seulement (p. ex. doivent demander une audience ou fournir des interprètes, etc.) VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Les visiteurs étrangers peuvent accéder aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement avec certaines restrictions seulement (p. ex. doivent demander une audience ou fournir des interprètes, etc.) VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE
C3	Accès à distance uniquement	Les bénéficiaires peuvent accéder aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement uniquement par téléphone, message texte ou via la messagerie instantanée.	Le personnel du partenaire local peut accéder aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement uniquement par téléphone, message texte ou via la messagerie instantanée. VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel local du projet peut accéder aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement uniquement par téléphone, message texte ou via la messagerie instantanée. VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel expatrié du projet peut accéder aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement uniquement par téléphone, message texte ou via la messagerie instantanée. VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Les visiteurs étrangers peuvent accéder aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement uniquement par téléphone, message texte ou via la messagerie instantanée. VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE
C4	Aucun accès	Les bénéficiaires n'ont pas accès aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement	Le personnel du partenaire local n'a pas accès aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel local du projet n'a pas accès aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel expatrié du projet n'a pas accès aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Les visiteurs étrangers n'ont pas accès aux leaders locaux et aux représentant-e-s du gouvernement VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE
D	Experts techniques locaux (p. ex., le responsable de l'éducation pour le district)					

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)
D1	Accès complet	Les bénéficiaires et autres membres de la collectivité peuvent accéder librement aux experts techniques locaux	Le personnel du partenaire local peut accéder librement aux experts techniques locaux	Le personnel local du projet peut accéder librement aux experts techniques locaux	Le personnel expatrié du projet peut accéder librement aux experts techniques locaux	Pas pertinent
D2	Accès partiel	Les bénéficiaires peuvent accéder aux experts techniques locaux avec certaines restrictions seulement (p. ex. doivent demander une audience, etc.)	Le personnel du partenaire local peut accéder aux experts techniques locaux avec certaines restrictions seulement (p. ex. doit demander une audience, etc.) VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel local du projet peut accéder aux experts techniques locaux avec certaines restrictions seulement (p. ex. doit demander une audience, etc.) VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel expatrié du projet peut accéder aux experts techniques locaux avec certaines restrictions seulement (p. ex. doit demander une audience ou fournir des interprètes, etc.) VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	
D3	Accès à distance uniquement	Les bénéficiaires peuvent accéder aux experts techniques locaux uniquement par téléphone, message texte ou via la messagerie instantanée.	Le personnel du partenaire local peut accéder aux experts techniques locaux uniquement par téléphone, message texte ou via la messagerie instantanée. VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel local du projet peut accéder aux experts techniques locaux uniquement par téléphone, message texte ou via la messagerie instantanée. VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel expatrié du projet peut accéder aux experts techniques locaux uniquement par téléphone, message texte ou via la messagerie instantanée. VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	
D4	Aucun accès	Les bénéficiaires n'ont pas accès aux experts techniques locaux	Le personnel du partenaire local n'a pas accès aux experts techniques locaux VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel local du projet n'a pas accès aux experts techniques locaux VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel expatrié du projet n'a pas accès aux experts techniques locaux VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	
E Gouvernement national et experts techniques						
5.1	Accès complet	Les bénéficiaires et autres membres de la communauté peuvent accéder librement au gouvernement national et aux experts	Le personnel du partenaire local peut accéder librement au gouvernement national et aux experts	Le personnel local du projet peut accéder librement au gouvernement national et aux experts	Le personnel expatrié du projet peut accéder librement au gouvernement national et aux experts	Pas pertinent
5.2	Accès partiel	Les bénéficiaires peuvent accéder au gouvernement national et aux experts avec certaines restrictions seulement (p. ex. doivent demander une audience, etc.)	Le personnel du partenaire local peut accéder au gouvernement national et aux experts avec certaines restrictions seulement (p. ex. doit demander une audience, etc.) VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel local du projet peut accéder au gouvernement national et aux experts avec certaines restrictions seulement (p. ex. doit demander une audience, etc.) VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel expatrié du projet peut accéder au gouvernement national et aux experts avec certaines restrictions seulement (p. ex. doit demander une audience ou utiliser des interprètes, etc.) VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	
5.3	Accès à distance uniquement	Les bénéficiaires peuvent accéder au gouvernement national et aux experts uniquement par téléphone, message texte ou via la messagerie instantanée.	Le personnel du partenaire local peut accéder au gouvernement national et aux experts uniquement par téléphone, message texte ou via la messagerie instantanée. VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel local du projet peut accéder au gouvernement national et aux experts uniquement par téléphone, message texte ou via la messagerie instantanée. VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel expatrié du projet peut accéder au gouvernement national et aux experts uniquement par téléphone, message texte ou via la messagerie instantanée. VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	

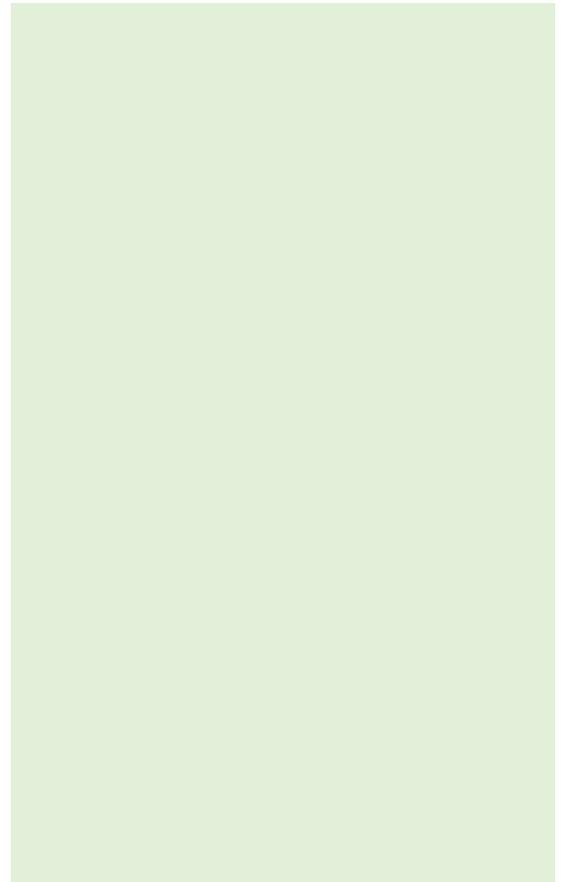
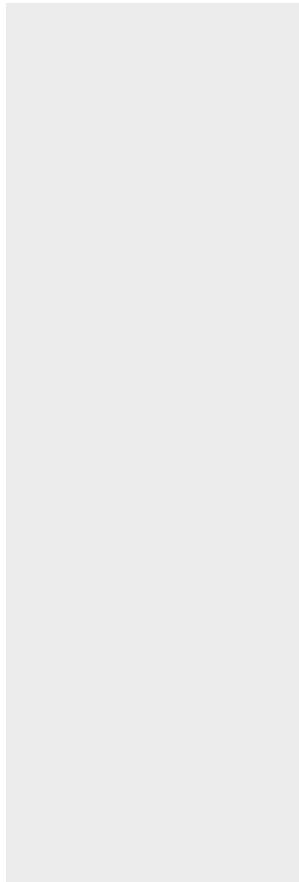
#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)
5.4	Aucun accès	Les bénéficiaires n'ont pas accès au gouvernement national et aux experts	Le personnel du partenaire local n'a pas accès au gouvernement national et aux experts VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel local du projet n'a pas accès au gouvernement national et aux experts VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel expatrié du projet n'a pas accès au gouvernement national et aux experts VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	
F Autres parties prenantes clés (veuillez les nommer)						
F1	Accès complet					
F2	Accès partiel					
F3	Accès à distance uniquement					
F4	Aucun accès					
G Personnel du projet						
G1	Accès complet	Les bénéficiaires peuvent accéder librement au personnel du projet dans les collectivités	Les partenaires locaux peuvent accéder librement au personnel du projet dans les collectivités	Le personnel local peut accéder librement au QG du partenaire de mise en œuvre	Le personnel du QG peut accéder librement au personnel local	Les partenaires de projets internationaux peuvent accéder librement au personnel du QG et du projet sur le terrain
G2	Accès partiel	Les bénéficiaires peuvent accéder au personnel de projet avec certaines limitations (par ex. doivent voyager) Veuillez préciser dans la note	Les partenaires locaux peuvent accéder au personnel de projet avec certaines limitations (par ex. doivent voyager) Veuillez préciser dans la note	Le personnel local peut accéder au QG du partenaire de mise en œuvre avec certaines restrictions (VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE)	Le personnel du QG peut accéder au personnel local avec certaines restrictions (VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE)	Les partenaires de projets internationaux peuvent accéder au QG et au personnel de projet sur le terrain avec certaines restrictions seulement (par ex. connexion internet limitée ou enjeu linguistique, délivrance limitée de visas, etc.)
G3	Accès à distance uniquement	Les bénéficiaires peuvent accéder au personnel de projet via une ligne téléphonique, des messages textes ou la messagerie instantanée. Veuillez préciser dans la note	Les partenaires locaux peuvent accéder au personnel de projet via une ligne téléphonique, des messages textes ou la messagerie instantanée. Veuillez préciser dans la note	Le personnel local peut accéder au QG du partenaire de mise en œuvre à distance seulement via internet/téléphone/message texte/messagerie instantanée. (VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE)	Le personnel du QG peut accéder au personnel local à distance seulement via internet/téléphone/message texte/messagerie instantanée. (VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE)	Les partenaires de projets internationaux peuvent accéder au QG et au personnel de projet sur le terrain uniquement via les réunions sur internet/le clavardage, les appels téléphoniques ou WhatsApp
G4	Aucun accès	Les bénéficiaires n'ont pas accès au personnel du projet VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Les partenaires locaux n'ont pas accès au personnel du projet VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE	Le personnel local ne peut pas accéder au QG du tout (VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE)	Le personnel du QG ne peut pas accéder au QG du tout (VEUILLEZ PRÉCISER DANS LA NOTE)	Les partenaires de projets internationaux ne peuvent pas du tout accéder ni au QG et ni au personnel de projet sur le terrain



#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)
---	----------------	---	-------------------------------	--	--	--

Salanga

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)
---	----------------	---	-------------------------------	--	--	--



#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)

#	Niveau d'accès	Bénéficiaires et parties prenantes de la communauté	Personnel du partenaire local	Partenaire de mise en œuvre - personnel national	Partenaire de mise en œuvre - personnel expatrié	Visiteurs internationaux (p. ex. ADRA Canada, Salanga, etc.)